

Le spirituel est-il de retour ?

Introduction à :

“L'image de Dieu et l'épopée humaine” de Paul Ricœur

Le spirituel a été évincé de notre *société* par une laïcité qui, de sage *distinction* (catholique) entre le temporel et le spirituel, est devenue idéologique en instaurant une *séparation* absolutiste entre le politique et le religieux, et donc entre l'Église et l'État.

Évacué de *la société accomplie* (ICI) dont nous faisons état lors de notre dernier envoi, le spirituel reviendrait-il par le biais du politique... et dans quel état ? La question est posée par la proximité avec le protestantisme de celui qui détient aujourd'hui le rôle de chef de notre État.

Formé par les jésuites, notre président serait de sensibilité protestante calviniste héritée du philosophe Paul Ricœur – protestant lui-même – dont il aurait été un temps assistant éditorial (?)

A l'appui de cette assertion, vendredi 22 septembre, l'invitation d'Emmanuel Macron par la *Fédération Protestante de France*, à l'occasion des 500 ans de la Réforme. Lors, le président prononça un discours, issu de l'esprit philosophique qu'on lui prête, en commençant par affirmer que la laïcité n'est pas une religion d'État, ce qui – foin de *séparation* – devrait permettre de revenir à une saine *distinction* entre le temporel et le spirituel. Dont acte.

Dans ces conditions, *le spirituel* – donc le religieux ou ce qui en tient lieu –, par sa mise en relation horizontale par *le culturel* (ainsi redéfini) avec *le politique*, formerait *la fonction civilisationnelle*.

Il conviendrait de savoir si cette réintroduction (appropriation?) du spirituel est propre à E. Macron, ou si elle caractérise ceux qui l'ont accompagné jusqu'à la présidence comme, semble-t-il, aucun autre ne l'a été.

En attendant la réponse à ces questions, Henri Duthu nous livre un ensemble de deux textes de Paul Ricœur qui peut aider à comprendre le versant spirituel de la mentalité de notre président et, par là, de la politique dont il est le vecteur.

Michel Masson

—— Lire la fiche ICI ——

Relire le **texte permanent** => I C I